

REGLEMENT DE COURSE

Le règlement appliqué sera celui de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI). Lien :

<https://drive.google.com/file/d/1cIW-2iG8DiSCYxJGGib1QAIPHETqyfKR/view>

Article 1 : Le Run&Bike se déroulera dans le parc du Château de Franqueville à Bizanos le 22/02/2026 et empruntera les chemins annexes en direction du Chemin Henri IV.

Article 2 : Les formats proposés :

Catégorie	Age	Format	Départ
Cadets > Adultes	16 ans et plus	S : 21 km	9h
Minimes > Adultes	13 ans et plus	XS : 11 km	9h10
Enfants - Jeunes 1	De 6 à 9 ans	2,5 km	11h30
Enfants - Jeunes 2	De 10 à 13 ans	5,5 km	12h00
Enfants/Adultes	10 ans minimum	5,5 km	12h10

Article 3 :

Les courses sont ouvertes aux licenciés FFTRI ou non-licenciés. Détail dans l'Article 4.

Les équipes peuvent être mixtes, féminines ou masculines.

Cette épreuve consiste à alterner entre course à pied et VTT, chaque équipe ne disposant que d'un seul vélo.

Pour chaque format, un passage simultané des 2 coéquipiers sera imposé dans plusieurs zones matérialisées par l'organisation et contrôlé par un arbitre.

Pour le reste de la course les relais se feront au bon vouloir des équipes.

Aucune aide extérieure n'est autorisée.

Article 4 :

Les inscriptions sont ouvertes aux licenciés FFTRI et aux non-licenciés qui devront souscrire à un pass journée/pass compétition + compléter un formulaire santé.

Lors du retrait des dossards,

- les licenciés devront impérativement présenter leur licence ainsi qu'une pièce d'identité.
- les non-licenciés devront impérativement présenter une pièce d'identité.

Article 5 : Ouverture du retrait des dossards :

- Pour tous les formats, le samedi 21/02/2026 à la boutique **Foulées PAU BEARN**
Adresse : 2 rue Alessandro volta Zone Polaris, 64000 Pau) de 10h à 18h30.
- Le dimanche 22/02/2026 sur le site de l'évènement de 7h30 à 9h00 pour les formats XS (11km) et S (21km). Et de 9h30 à 11h pour les formats 2,5km et 5,5km.

Article 6 : Si l'une de ces règles n'est pas respectée, les arbitres pourront procéder à la disqualification de l'équipe.

- Chaque concurrent devra porter un casque à coque rigide, jugulaire fermée même pendant la course à pied.
- Un seul concurrent est autorisé sur le vélo.
- Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.
- La ligne d'arrivée doit être franchie simultanément par les 2 concurrents et le vélo.
- Le dossard doit être porté devant pendant toute la durée de l'épreuve et par tous les coéquipiers (soit attaché avec des épingles à nourrices, soit avec une ceinture porte-dossard)
- Le concurrent qui portera le dossard avec puce devra être le partant en course à pied afin de déclencher le temps course

Article 7 : L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration du matériel des concurrents.

Article 8 : Pour les enfants (âgés de moins de 18 ans), il est formellement interdit de participer à plusieurs épreuves le même jour. Une seule épreuve autorisée pour sa catégorie d'âge.

Article 9 : Tous les concurrents devront assister au briefing (10min avant le départ) et respecter les consignes de course. L'organisation ne pourra être tenue responsable d'une prise de risque d'un concurrent.

Article 10 : Uniquement pour les formats XS (11km) et S (21km) : Durant le parcours, les 2 coéquipiers n'ont pas l'obligation de rester ensemble. Ils peuvent avancer chacun à leur rythme. Cependant, des zones de passages en commun seront mises en place et contrôlées par des arbitres. Voir schémas ci-dessous.

Article 10 : Les concurrents acceptent sans restriction l'utilisation des sons et images enregistrés durant l'évènement et ce pour une durée indéfinie.

Article 11 : Tous les podiums auront lieu dans les 30min qui suivront l'arrivée des premiers concurrents de chaque course.

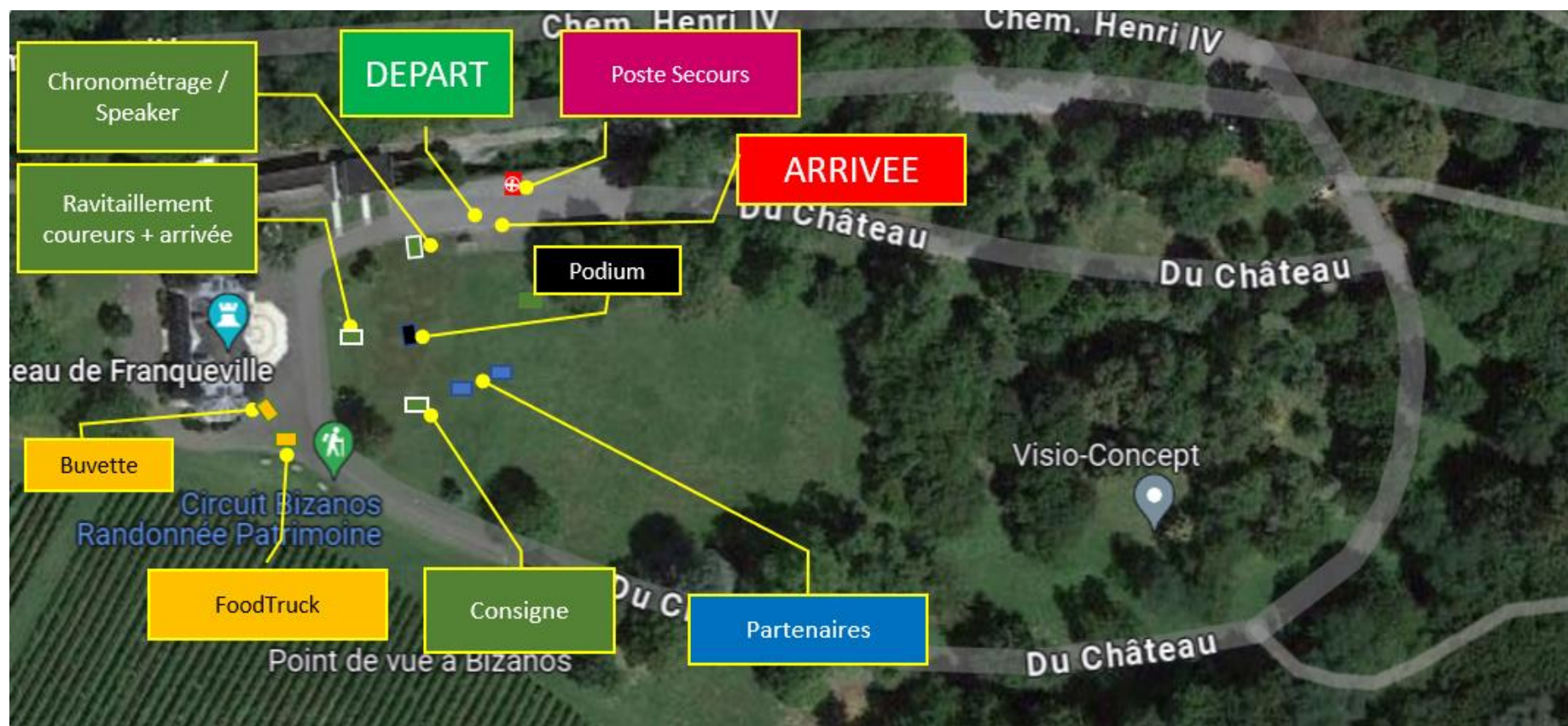
Article 12 : Le nombre d'équipes inscrites sera limité à 400.

Article 13 : Seuls les vélos de type VTT/VTC seront autorisés. Les vélos à assistance électrique, les gravel ou vélo de cyclo-cross seront interdits.
Seules les pédales plates seront autorisées. Les pédales automatiques, avec un système de fixation ou de maintien du pied seront interdites.
Seuls les vélos à guidon plat seront autorisés. Les guidons de type vélo de route seront interdits.

Article 14 : Cas d'annulations :

- **Annulation du fait du participant :**
Les annulations seront possibles jusqu'au Vendredi 31 Janvier 2026 à 20h sur présentation d'un justificatif médical. Le remboursement de l'inscription se fera alors à hauteur des frais d'inscription hors remboursement des frais de gestion.
- **Annulation du fait de l'organisateur :**
En cas d'annulation ou d'interruption de l'épreuve pour toute raison hors du contrôle de l'Organisateur (décisions des autorités publiques, risques d'intempéries...), les frais d'inscription seront remboursés hors remboursement des frais de gestion.

VILLAGE COURSE



PARCOURS

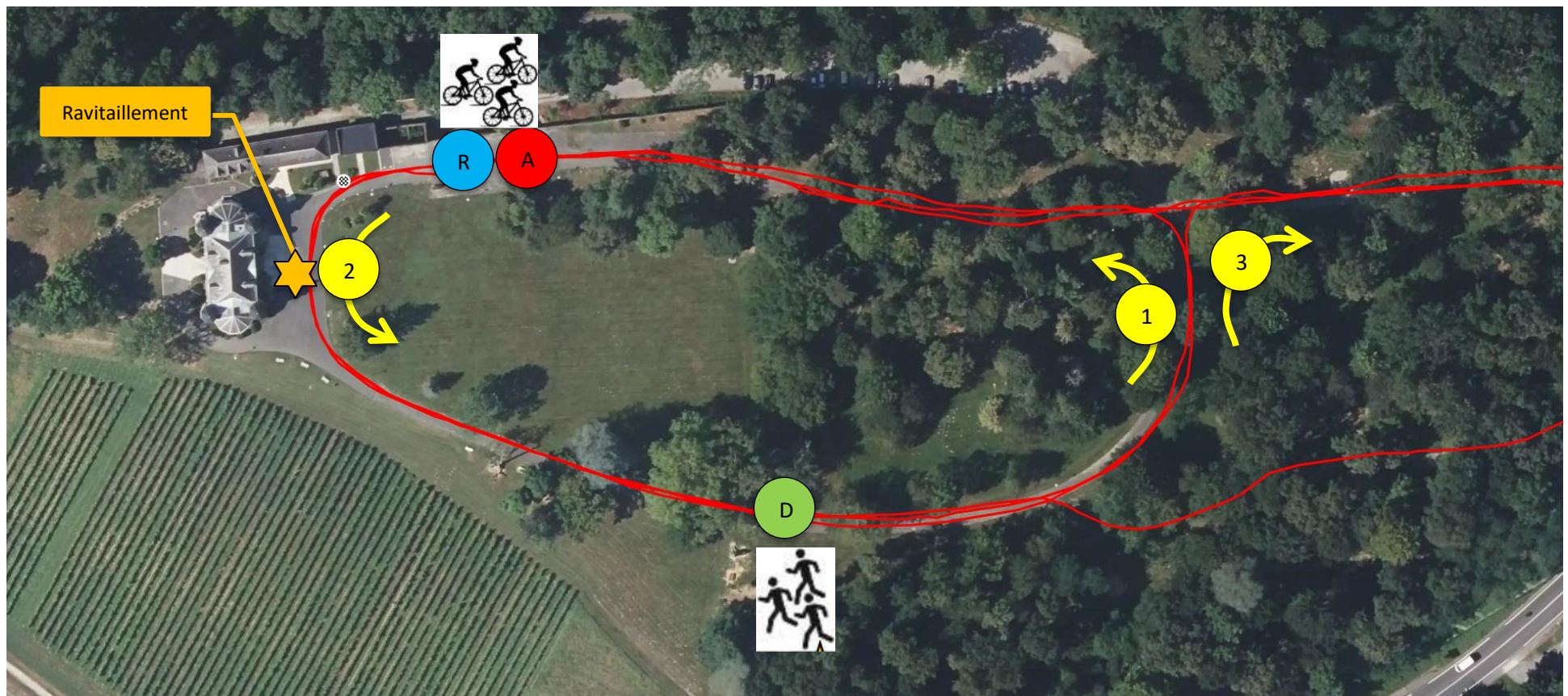
FORMATS 2,5km & 5,5km : Boucle d'étirement

1 membre de chaque équipe partira en course à pied du point D (Départ) pour 1/2 tour de piste.

Après le demi-tour de piste réalisé, le coureur rejoindra son coéquipier à VTT (point R : Regroupement). Ils partiront alors ensemble sur le parcours.

A partir de ce moment-là, libres à eux d'intervertir les rôles (Coureur/VTT).

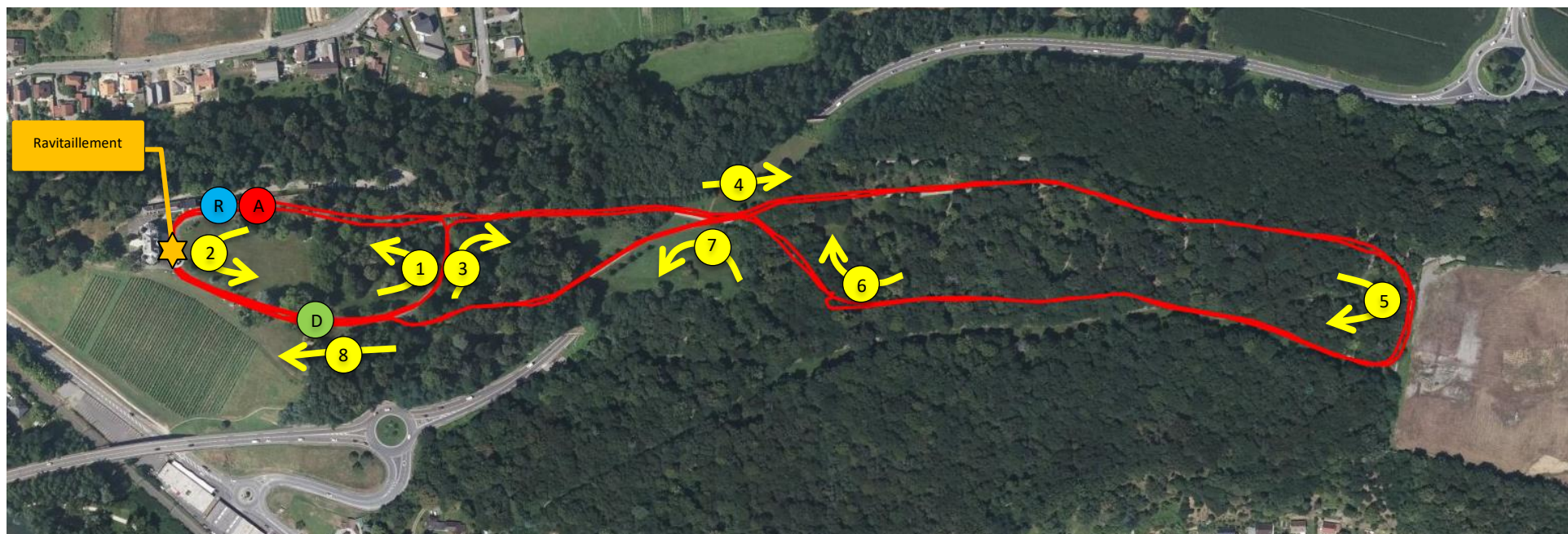
Le point A (Arrivée) représente l'arrivée finale du parcours complet.



FORMAT 2,5km

Après la boucle d'étirement, les 2 coéquipiers partent sur le parcours comme indiqué ci-dessous : suivre la numérotation sur le parcours avec le sens de circulation.

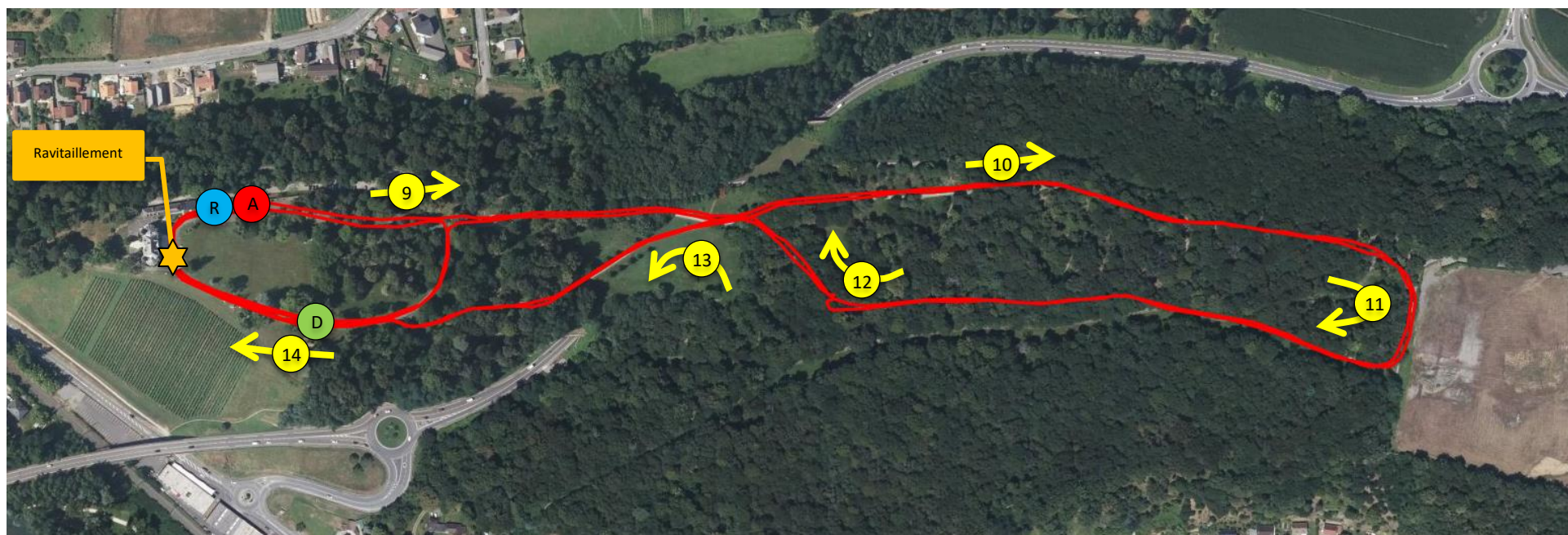
Le point A (Arrivée) représente l'arrivée finale du parcours.



FORMAT 5,5km

Le format 5,5km démarre comme le format 2,5km mais au lieu de se finir sur le premier passage au point A, les 2 coéquipiers effectueront une boucle supplémentaire sans refaire la boucle d'étirement. Comme indiqué ci-dessous : suivre la numérotation sur le parcours avec le sens de circulation.

NB : Jusqu'au point 9, se reporter au parcours du format 2,5km.

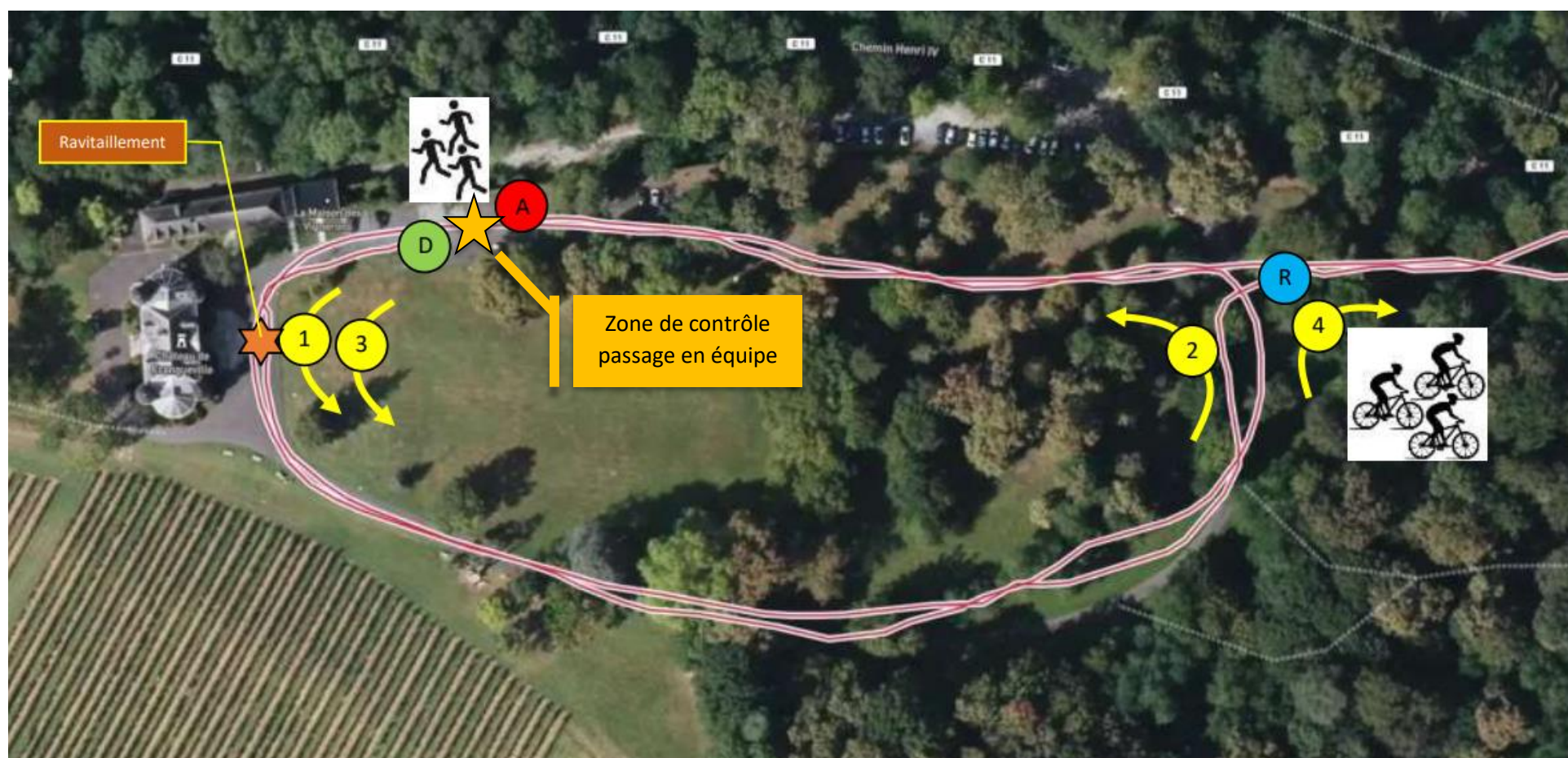


FORMATS XS : 11km & S : 21km : Boucle d'étirement

1 membre de chaque équipe partira en course à pied du point D (Départ) pour 1 tour et demi de piste.

A la moitié du deuxième tour, le coureur rejoindra son coéquipier à VTT (point R : Regroupement). Ils partiront alors ensemble sur le parcours. A partir de ce moment-là, libres à eux d'intervertir les rôles (Coureur/VTT).

Le point A (Arrivée) représente l'arrivée finale du parcours complet.



FORMAT XS : 11km

Après la boucle d'étirement (en haut à gauche de l'image ci-dessous), les 2 coéquipiers partent sur le parcours comme indiqué ci-dessous : suivre la numérotation sur le parcours avec le sens de circulation.

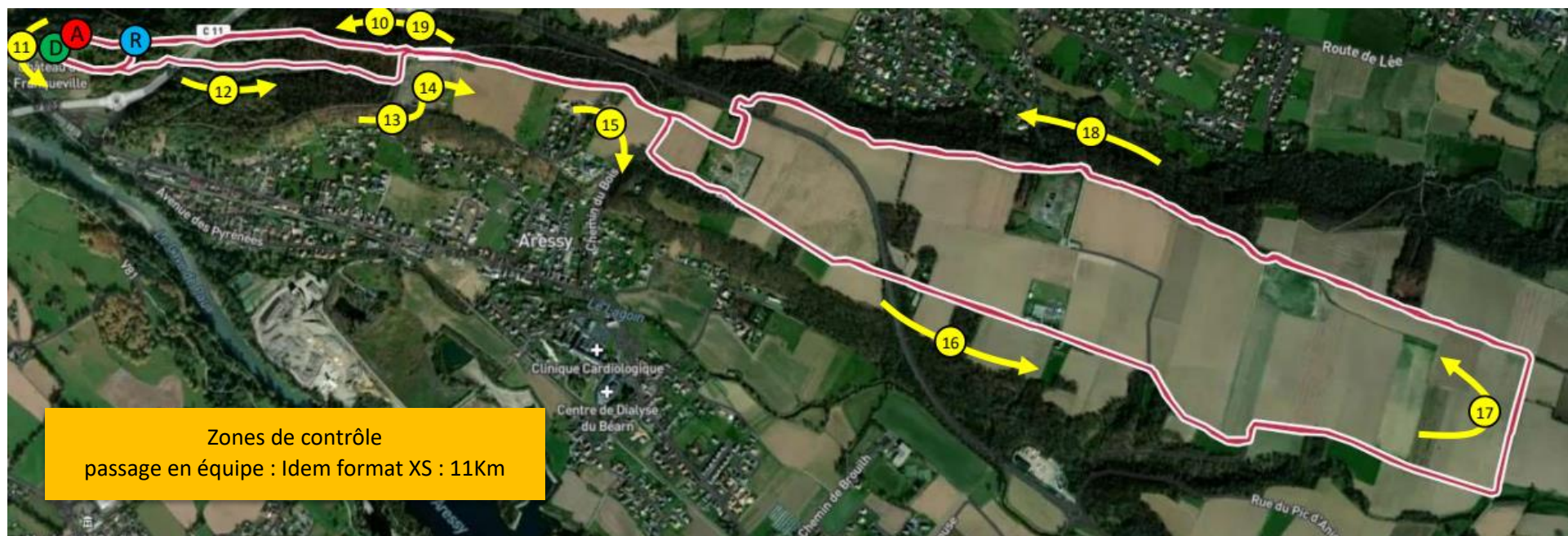
Le point A (Arrivée) représente l'arrivée finale du parcours.



FORMAT S : 21km

Le format S de 21km démarre comme le format XS de 11km (voir ci-dessus) mais au lieu de finir sur le point A, les 2 coéquipiers effectueront une boucle supplémentaire sans refaire la boucle d'étirement. Comme indiqué ci-dessous : suivre la numérotation sur le parcours avec le sens de circulation.

NB : au début de la boucle 2, une bifurcation dans le bois du parc du château sera mise en place et orientée par les bénévoles afin d'éviter les croisements sur les petits sentiers. Se reporter aux indications sur l'image : *Parcours S : 21km - Bifurcation dans le bois du parc du Château*



Parcours S : 21km - Bifurcation dans le bois du parc du Château :

